

ADVENTS
28 rue du quatre septembre
75002 Paris

A destination du Pacte Mondial

Paris, le 29 avril 2014

Madame, Monsieur,

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une Communication sur le Progrès (COP) qui comprend une déclaration réitérant l'adhésion aux principes du Pacte Mondial, une description des mesures concrètes mises en place depuis l'adhésion au Pacte ou bien depuis la publication de notre dernière communication et enfin une mesure des résultats obtenus ou escomptés.

Nous sommes au regret de vous faire part de notre retard dans la préparation, l'envoi et la mise à disposition du public de notre communication sur le progrès pour des raisons d'audit extra environnemental que nous avons effectué auprès de l'organisme EcoVadis. La préparation de cet audit et l'attente de ses résultats ont en effet affecté notre capacité à mesurer et communiquer sur nos progrès en temps et en heure.

Nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission afin de pouvoir publier notre COP et décrire les efforts et progrès réalisés afin d'appliquer et mettre en œuvre les principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Notre prochaine Communication sur le Progrès sera envoyée sur le site du Pacte Mondial des Nations Unies à des fins d'évaluation en date du 30 juillet 2014.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Johan Benlisi
Président

